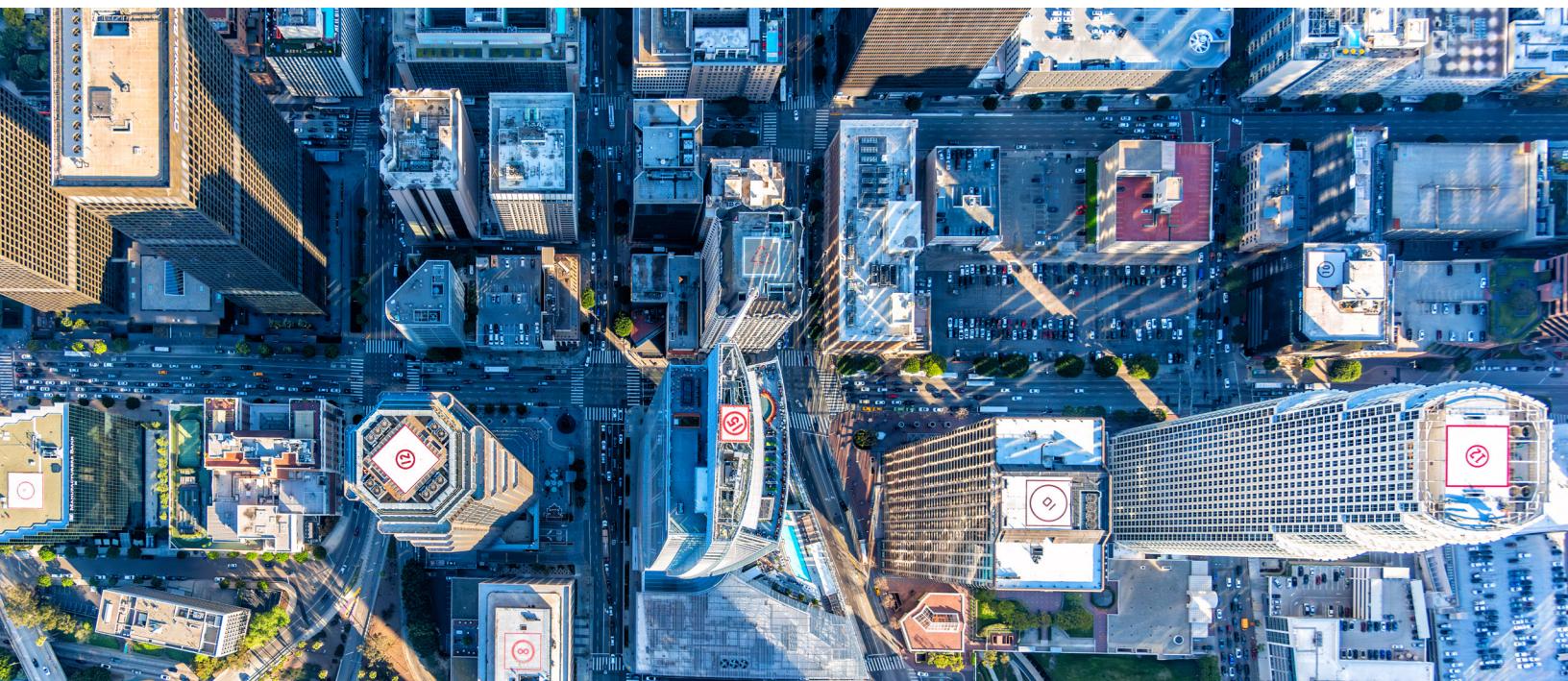


Les arguments en faveur du crédit privé canadien : Une occasion différenciée pour les investisseurs institutionnels

14 novembre 2025

Gino Di Censo, vice-président, Titres à revenu fixe, Gestion d'actifs CIBC



Le crédit privé canadien est en train de devenir une participation convaincante pour les investisseurs institutionnels qui cherchent à obtenir des rendements différenciés et à augmenter la résilience de leur portefeuille. Alors que les États-Unis et l'Europe dominent le domaine du crédit privé, le marché canadien offre des avantages uniques ancrés dans son système financier, sa composition sectorielle et sa culture d'octroi du crédit¹. Cet article explore les caractéristiques et les avantages distincts du crédit privé canadien, en soulignant sa valeur en tant que complément stratégique aux portefeuilles de crédit mondiaux.

Principales raisons d'investir dans le crédit privé canadien

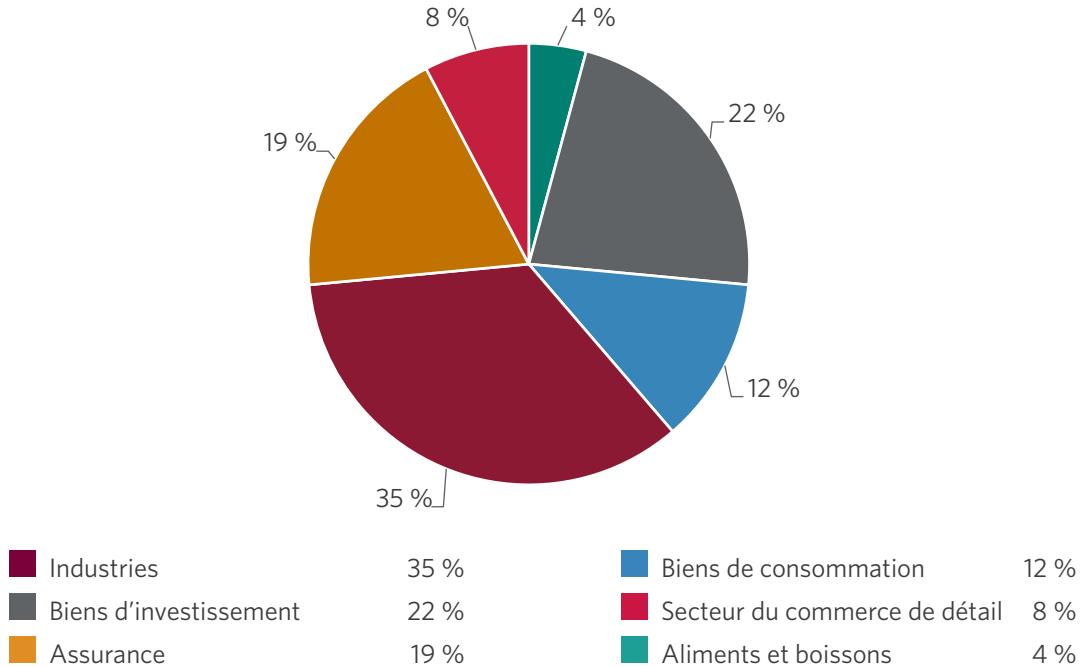
- Un environnement réglementaire solide garantit un prêt adapté et des protections solides
- Les emprunteurs du marché intermédiaire mal desservis génèrent un flux de transactions intéressant
- L'exposition au dollar canadien et les cycles de crédit asynchrones diversifient le risque du portefeuille
- La culture d'octroi de crédit conservatrice favorise la protection contre les baisses
- Les partenariats bancaires offrent des avantages sur le plan de l'envergure, de la stabilité et de l'accès au marché

Avantages de la structure du marché

Le marché du crédit privé canadien est dominé par les emprunteurs du marché intermédiaire et des expositions sectorielles qui ressemblent beaucoup aux marchés mondiaux des prêts directs, bien que le Canada ait une tendance légèrement plus élevée vers les industries spécialisées.

Comparativement au marché du crédit privé canadien, le marché du crédit public est principalement dominé par les banques, les services publics, les entreprises de télécommunications et les pipelines, offrant une exposition complémentaire aux investisseurs.

Figure 1 : Illustration de la composition du secteur du crédit privé canadien



Source : Gestion d'actifs CIBC, en date du 30 septembre 2025.

Le marché est caractérisé par un nombre inférieur de gestionnaires par rapport aux États-Unis et à l'Europe, ce qui permet aux investisseurs de conserver leur pouvoir de fixation des prix et leur rigueur. Bien que le marché du crédit privé canadien soit nettement plus petit (estimation d'entre 20 et 30 milliards de dollars canadiens par rapport à 1,5 billion de dollars américains), il reste sous-représenté en matière d'actifs mondiaux sous gestion, ce qui se traduit par une saturation plus faible et une plus grande rigueur en matière de tarification.

Avantages réglementaires

Le solide système de réglementation du Canada est un autre avantage à ne pas oublier. La surveillance réglementaire rigoureuse du Canada garantit des normes d'approbation strictes et, comme les banques sont à l'origine de la plupart des prêts et doivent se conformer à de nombreuses réglementations, la conformité des banques se reflète également sur les marchés privés. Les banques stables créent un ensemble d'occasions plus stable pour les prêteurs privés.

Les prêts bancaires et une surveillance réglementaire stricte garantissent un environnement de haute qualité pour les emprunteurs et augmentent le seuil de qualité du crédit grâce à une approbation réglementée, à une surveillance continue et à des besoins en capital qui imposent la discipline.

De plus, le cadre juridique canadien fournit un fondement solide pour investir dans le crédit privé. Le régime canadien de prêts garantis offre des règles claires, tandis que les processus de restructuration en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* sont transparents, efficaces et favorables aux droits des créanciers.

Comment les banques canadiennes renforcent la crédibilité et offrent des possibilités

Le système bancaire canadien fortement concentré, dominé par les cinq grandes banques, sous-tend une culture du crédit rigoureuse, assortie de taux de perte historiquement bas². Les réformes postérieures à la crise financière ont renforcé encore davantage la surveillance réglementaire et les normes de crédit prudentes. Les banques cultivent des relations étroites avec leurs clients et ont une connaissance précoce des possibilités de financement, notamment des structures syndiquées, ce qui se traduit souvent par un accès au flux de transactions pour les investisseurs. Ils possèdent une expertise en matière d'octroi de crédit, combinée à un cadre rigoureux de diligence raisonnable et de gouvernance institutionnelle, ainsi que des modèles de partage des risques qui permettent aux investisseurs de participer aux côtés des prêts des banques, ce qui crée un alignement important des risques. En bref, les partenariats avec les banques renforcent la crédibilité et garantissent l'accès à des occasions à long terme axées sur les relations.

Figure 2 : Les banques canadiennes continuent de dominer le marché du crédit

	Avant la crise 1980-2007	Crise du crédit 2008-2012	Croissance du crédit privé 2013 jusqu'à aujourd'hui	Nouveau rôle du crédit privé Aujourd'hui
 Les modifications réglementaires aux É.-U. ont créé des problèmes de crédit comblés par le crédit privé	<ul style="list-style-type: none"> Consolidation des petites banques Diminution des capacités des banques sur le marché intermédiaire Hausse des prêteurs non bancaires 	<ul style="list-style-type: none"> Les organismes de réglementation rehaussent les normes liées au capital et au risque Les banques se recentrent sur les prêts à faible risque Prolifération croissante du crédit privé 	<ul style="list-style-type: none"> Repli des banques américaines, la demande des emprunteurs étant satisfaite par des prêteurs privés Demande de rendement de la part d'une base d'investisseurs croissante 	<ul style="list-style-type: none"> Corrélation entre la croissance du capital d'investissement et celle du crédit privé Le crédit privé est une source stable de capitaux pour un large éventail d'entreprises
 Les banques canadiennes continuent de dominer le secteur du crédit au Canada	<ul style="list-style-type: none"> Activités de crédit offertes par les six plus grandes banques canadiennes, qui étaient bien établies et bien capitalisées Crédit continu à un large éventail d'emprunteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun changement réglementaire au Canada comparable aux changements survenus aux États-Unis Les banques canadiennes étaient mieux capitalisées et n'avaient pas besoin d'être renflouées Aucun déficit de financement 	<ul style="list-style-type: none"> Début des activités des sociétés canadiennes de capital d'investissement menées avec des prêts soutenus principalement par des banques canadiennes Le crédit privé n'avait pas d'assise au Canada 	<ul style="list-style-type: none"> Le crédit est toujours dominé par les banques canadiennes La croissance des sociétés de capital d'investissement et des entreprises canadiennes commence à susciter l'intérêt des sociétés de crédit privé

Source : Gestion d'actifs CIBC, en date du 31 décembre 2024.

Rendement et profil de risque

Les prêts canadiens sur le marché intermédiaire offrent des primes de rendement comparables à celles des États-Unis et de l'Europe³. La domination des banques et des pratiques d'octroi de crédit prudentes contribue également à de faibles taux de défaillance, favorisant une protection contre les baisses.

Les répartitions en dollars canadiens produisent une diversification en devises, et la corrélation plus faible du marché avec le crédit américain et européen renforce encore davantage la résilience du portefeuille.

Compte tenu de la taille du marché, le déploiement de capitaux peut être un défi pour les mégafonds. La domination des banques canadiennes dans le domaine du crédit peut créer des difficultés d'approvisionnement pour les prêteurs non bancaires et, bien que les secteurs canadiens offrent des avantages en matière de diversification aux investisseurs mondiaux, les investisseurs doivent être conscients des risques de concentration sectorielle lors du déploiement de capitaux.

L'avantage canadien : primes de rendement élevées, sécurité et diversification du portefeuille

Le crédit privé canadien offre aux investisseurs institutionnels :

- Un avantage sur le plan du rendement sans sacrifier les protections des prêteurs
- Une diversification grâce aux devises, aux cycles économiques et à l'exposition sectorielle
- Des octrois de crédit prudents qui améliorent la résilience en cas de baisse
- Des synergies de partenariat avec les banques, qui approfondissent les canaux de nouveaux prêts et la rigueur en matière de crédit

Pour les investisseurs qui souhaitent regarder au-delà des grands marchés américains et européens, le Canada se démarque comme un complément stratégique aux portefeuilles de crédit privés mondiaux, ancrés par des placements rigoureux, évolutifs et durables dans le crédit.

La gamme d'offres de crédit privées de la Banque CIBC offre une exposition unique au marché canadien, un accès à des prêts uniques et différenciés, avec la capacité de prêter parallèlement au solde bancaire, ce qui crée un alignement significatif avec les investisseurs.

À propos de l'auteur



Gino Di Censo

vice-président, Titres à revenu fixe,
Gestion d'actifs CIBC



À propos de gestion d'actifs CIBC

À Gestion d'actifs CIBC, nous croyons que toute solution de placement personnalisée doit être ancrée dans la recherche et la rigueur. Nous sommes spécialisés dans diverses solutions de placement, comme les actions, les titres à revenu fixe, la gestion des devises, l'investissement guidé par le passif, la répartition de l'actif et les placements responsables.

Dans toute notre gamme de solutions de placement, nous nous engageons à conduire des recherches. Des analystes sectoriels et régionaux spécialisés se concentrent sur la recherche sectorielle et la génération d'idées relatives à des titres en particulier. Nos professionnels en placements s'appuient sur une expertise vaste et diversifiée et partagent les résultats de recherches exclusives entre nos équipes spécialisées dans les différentes catégories d'actif. Cette communication de l'information entre équipes nous permet de maximiser les occasions d'ajouter de la valeur aux portefeuilles de nos clients.

Communquez avec nous en tout temps.

Pour en savoir plus sur Gestion d'actifs CIBC et sur nos solutions de placement, veuillez communiquer avec votre conseiller. Pour d'autres analyses, suivez-nous sur [LinkedIn](#).

¹ Gestion d'actifs CIBC, Barings. *Direct Lending: Why Global & Why Now?*

² Gestion d'actifs CIBC. En utilisant la moyenne sur 10 ans du Groupe de financement à effet de levier de la Banque CIBC de 0,22 % comparativement à une moyenne de l'industrie de 1,1 % pour les prêts à effet de levier et de 0,4 % pour les prêts directs; source : Morgan Stanley Investment Management: Understanding Private Credit's Rapid Growth, PitchBook LCD, Cliffwater, Moody's, S&P Global.

³ Gestion d'actifs CIBC, Barings. *Direct Lending: Why Global & Why Now?*

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Gestion d'actifs CIBC inc. En date du 14 novembre 2025, à moins d'indication contraire, et peuvent changer en tout temps. Gestion d'actifs CIBC inc. n'assume aucune obligation ni responsabilité quant à la mise à jour de ces opinions. Ce document vise à donner des renseignements généraux et ne constitue aucunement des conseils financiers, fiscaux, juridiques, comptables ou de placement. Il ne doit être considéré ni comme des prévisions sur le rendement futur des marchés ni comme une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés.

La situation personnelle de chacun et la conjoncture doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller. Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion d'actifs CIBC inc.

Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou qui y font référence, ou qui comprennent des termes comme « s'attendre à », « prévoir », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou d'autres termes similaires. De plus, tous les énoncés qui peuvent être faits concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et les éventuelles mesures futures prises par le fonds sont aussi des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne sont pas garants du rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats et les réalisations réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique, la conjoncture des marchés et des entreprises en général, les fluctuations des prix des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les changements dans la réglementation gouvernementale et les événements catastrophiques.

La liste ci-dessus des facteurs importants qui peuvent influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre des décisions de placement, nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres. Gestion d'actifs CIBC inc. ne s'engage pas, et décline expressément toute obligation, à mettre à jour ou à réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

^{MD} Le logo CIBC et « Gestion d'actifs CIBC » sont des marques de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence.